

LE GUIDE PRATIQUE DE L'ARBITRE



INTRODUCTION :

Ce document n'est pas un règlement mais a été conçu afin de servir de guide pour la réalisation des tâches qui incombent à l'arbitre.

Il permet de lister le matériel nécessaire, et de décrire sommairement les fonctions dévolues aux arbitres suivant les différentes disciplines.

Ce guide a été conçu par Christelle Pineau et Emmanuel Legros pour la Commission Régionale du Corps Arbitral Poitou-Charentes.

PREAMBULE :

Un arbitre a des droits mais également des devoirs. Il représente la fédération. Ses tâches sont différentes selon son poste au sein du jury.

I. LES DROITS ET DEVOIRS DE L'ARBITRE

- **Les droits**

L'organisateur doit mettre à la disposition de l'arbitre tous les moyens techniques pour que l'épreuve se déroule dans les meilleures conditions possibles. Un véhicule doit être mis à disposition de l'arbitre. De plus, dans les épreuves en ligne, le véhicule doit être équipé de radios.

Dans les épreuves par étapes, l'hébergement doit être prévu par l'organisateur.

L'arbitre a droit au respect des directeurs sportifs, des coureurs et de l'organisateur.

- **Les devoirs**

L'arbitre se doit de contacter l'organisateur dès réception du DO afin d'avoir les informations techniques (classements spéciaux, règlement particuliers...) relatives à l'épreuve. Quelques jours avant l'épreuve, il faut le contacter afin qu'il donne la liste des engagés. En effet, il est important de vérifier pour les coureurs étrangers s'ils ont bien l'autorisation de courir en France, s'ils font partie d'une sélection, il est nécessaire de vérifier dans quels clubs ils sont licenciés.

En effet, la préparation ne sera pas la même selon votre fonction dans l'épreuve et selon l'épreuve.

La tâche de l'arbitre se termine par l'établissement de l'état de résultat. Cependant, avant de partir, l'arbitre se doit de faire le point avec l'organisateur. Il est nécessaire de lui indiquer les points à améliorer mais également le féliciter lorsque l'épreuve s'est bien déroulée.

II. L'EQUIPEMENT :

• Matériel

- bloc ou feuilles,
- trousse (surligneurs, stylos, agrafeuses, agrafes, crayons à papier, scotch, taille crayon). Il est préférable de travailler avec un crayon à papier car en cas de pluie, le crayon reste alors que l'encre fait des taches,
- chronomètre (en début de saison, il est nécessaire de changer les piles car même si votre chrono fonctionne, lorsque les piles commencent à être usées, une minute fait plus d'une minute),
- un magnétophone (vous devez toujours avoir des piles de rechange),
- un sifflet,
- une « raquette » pour les commissaires moto.

• Tenue

- pantalon ou jupe de couleur gris,
- chemise blanche, avec écusson FFC,
- veste bleue marine.

III. LES ROLES DES DIFFERENTS ARBITRES :

Pour tous les types d'épreuve le rôle de l'arbitre reste le même par contre sa fonction est différente selon si il s'agit d'une épreuve sur route, d'une piste ou d'un cyclo-cross

L'arbitre doit contrôler les licences à savoir le nom, le prénom, le club, la catégorie et le numéro de licence ou le numéro UCI selon la classification

de l'épreuve. Il vérifie par la même si le coureur a le droit de participer à l'épreuve ou non

De plus, il est aussi important de spécifier les juniors et les espoirs même s'il n'y a pas de prix spéciaux. L'organisation peut décider au dernier moment de remettre une récompense.

A. ROUTE

- **Président de jury**

Il doit, en relation étroite avec l'organisateur, faire en sorte que l'épreuve se déroule dans les meilleures conditions pour tous les intervenants (organisateur, coureurs, directeurs sportifs, signaleurs, arbitres ...)

Il doit diriger la réunion des directeurs sportifs avec l'organisateur. Au cours de cette réunion, le président de jury doit tout d'abord faire l'appel des équipes afin de savoir celles qui sont présentes. En effet, cela aura de l'importance pour le tirage qui permet de déterminer l'ordre des véhicules. Puis, il devra présenter le collège des arbitres, faire un point sur la réglementation, le règlement particulier et effectuer le tirage au sort. Les équipes arrivées en retard seront mises en dernière position.

Durant l'épreuve, il doit rapporter les informations données par la moto info.

Après l'épreuve il doit remplir la fiche technique avec le collège des commissaires. Le président de jury ne doit pas prendre seul les décisions, il doit prendre en compte l'avis des autres arbitres. Le jury est composé d'individus qui ont des tâches personnelles mais cela n'en est pas moins une équipe.

- **Arbitre titulaire :**

Il doit veiller au bon respect du règlement et au bon déroulement de l'épreuve. Il peut également seconder le juge à l'arrivée.

- **Juge à l'arrivée :**

Il doit contrôler les licences et faire signer les coureurs au départ. Durant l'épreuve, il devra établir les classements spéciaux (grimpeurs, points chauds). A l'arrivée, il devra établir le classement général et donner rapidement les numéros des coureurs concernés par le protocole.

- **Chronométrateur** :

Il est chargé de donner toutes les heures les moyennes horaires. Il gère les bonifications durant l'épreuve. Son rôle est très important lors des épreuves par étape et des épreuves contre la montre. En collaboration avec le Juge à l'arrivée il est chargé de donner les différents classements pour lesquels le temps est pris en compte (Classement général, classement par équipe...)

- **Commissaire moto** :

Il est sous les ordres du président de jury et des arbitres titulaires. Il peut se trouver à l'avant comme à l'arrière de la file des véhicules. Il effectue les mêmes travaux que les titulaires toutefois du fait qu'il soit en moto sa tâche est facilitée. Il peut passer derrière les coureurs même lorsque les écarts sont faibles.

Il doit rapporter tous les faits s'étant déroulés durant l'épreuve.

B. CYCLO CROSS

Le collègue reste le même que sur la route, cependant il a des obligations supplémentaires

L'arbitre doit contrôler si le parcours est bien conforme à la réglementation à savoir la hauteur des planches, la zone de dépannage...

L'arbitre doit indiquer le nombre de tours à effectuer. Il doit le calculer après le premier voir le deuxième passage.

Il est important de pointer les coureurs à tous les passages car il n'est pas rare que des coureurs prennent plusieurs tours de retard.

Les coureurs doivent disputer un nombre de tours se rapprochant au maximum du temps correspondant à leur catégorie, cela peut être un peu plus ou un peu moins. Il vaut mieux moins que plus car on sait que la moyenne diminue sur les fins de courses

C. PISTE

La semaine précédent l'épreuve, prendre contact avec l'organisateur pour connaître les épreuves qui seront disputées ainsi que le programme des épreuves (horaires) afin de préparer ses fiches, relatives aux épreuves disputées.

Préparation de la réunion avec les chefs d'équipes

- Appel des équipes
- Rappel des règles de sécurité
- Rappel du règlement
- Horaires entraînements
- Modalités du protocole

Préparation des fonctions du collège des commissaires

- starter
- juge arrivé
- chronométrateur(s)
- secrétaire
- commissaire titulaire
- commissaire de virage
- compte tour

Préparation du tableau des épreuves de vitesse :

- 1 tableau par catégorie
- Prévoir table en fonction du nombre de qualifiés
-

Préparation du tableau des épreuves de courses aux points :

- 1 feuille par manches et par catégorie
- Prévoir en fonction du nombre de classements disputés

Préparation du tableau des épreuves d'Américaine

- 1 feuille par manches et par catégories
- Prévoir en fonction du nombre de classements

Préparation du tableau de poursuite

- 1 feuille par concurrents
- prévoir un relevé au tour par tour

Préparation de son équipement commissaire :

- Chronomètres
- Magnétophone
- Crayon de papier
- sifflet
- Gomme
- Calculatrice
- Règlement fédéral

Le jour de l'épreuve, arriver 30' minimum, avant la remise des dossards.
Voir avec l'organisateur, si modification dans le programme de la journée

Prise de contact avec les collègues commissaires et répartition des tâches.

Pendant l'épreuve, veillez au bon déroulement des compétitions.

IV. FORMALITES ADMINISTRATIVES :

Pour toutes les épreuves, route, cyclo-cross ou piste, il faut :

- Remplir l'Etat de Résultat :
 - o classement de l'épreuve
 - o classements annexes

Au dos de l'Etat de Résultat mentionner les chutes, les coureurs absents, les coureurs non réglés avec le montant de l'engagement en pénalité, les différentes sanctions, pénalités ou infractions diverses constatées durant l'épreuve.

- Remplir l'Etat des primes :
 - o vérifier au recto que le nombre de timbres correspond au nombre d'engagés sur l'épreuve.
 - o vérifier au verso que le récapitulatif des primes soit rempli et signé. (sauf pour les minimes et cadets)

Signer ces deux documents et les remettre à l'organisateur

- effectuer un débriefing avec le collège des commissaires puis avec l'organisateur.

ANNEXES :

De nombreux modèles de fiches de travail sont utilisés par les arbitres en fonction de la discipline mais aussi du poste occupé.

Nous proposons ci-après quelques fiches qui pourront être utiles à chacun pour mener à bien son travail sur une épreuve. Cette liste n'est pas exhaustive, et chacun s'efforcera de choisir le document le mieux adapté, voir même de concevoir et proposer des documents de travail efficaces.